

Démarches d'Admission

Pour faire une demande d'admission, vous devez avoir au préalable une orientation validée par la Maison Départementale des personnes Handicapées (MDPH) soit :

- ✓ Foyer de vie + dispositif plateforme
- ✓ SAVS + dispositif plateforme

Dans tous les cas, lors de l'instruction du dossier à la MDPH, la demande doit être motivée sous l'angle de la recherche d'autonomisation (stage en milieu de travail, loisirs, hébergement...).

Après obtention de la notification :

Pour l'Accueil de Jour et l'hébergement :

Une demande doit être adressée à la commission d'admission des Genêts d'Or.

Pour le SAVS :

Une demande doit être adressée directement au secrétariat par courrier ou par mail.

Contacts

Secrétariat :

ZA de Prat Pip Sud
125 rue Jean Monnet
29490 GUIPAVAS
Tél : 02-98-48-98-40

plateforme.autonomisation@lesgenetsdor.org

Guillemette CARIOU, Directrice
Noémie DUVAL-FRENAY, Responsable
de Service

Association Les Genêts d'Or

• Commission d'admission
CS 17942

29 679 Morlaix Cedex

Tél : 02.98.63.67.67

Fax : 02.98.62.35.88

<http://www.lesgenetsdor.org>



Plateforme d'autonomisation



Rue du Commandant Drogou
29200 Brest

Agréments

- 30 places d'hébergement
- 5 places d'accueil de jour
- 9 places de service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) dont 4 places d'habitat groupé.

Accueil de jeunes de 20 à 30 ans présentant des troubles envahissants du développement et/ou une déficience intellectuelle.

Notre mission :

- Jouer un rôle de passerelle entre la prise en charge du secteur de l'enfance et celle existante à l'âge adulte
- Développer un mode d'accompagnement qui permette aux jeunes d'être dans une démarche d'apprentissage et de construction de leur projet de vie
- Faciliter les passages entre les différents types d'accompagnements, les expérimentations et les stages propices à la prise d'initiatives et à l'émancipation

Contrats de séjours

Des contrats de séjours à durée déterminée de 1 à 3 ans renouvelables pour une durée de 6 ans maximum.

Objectif : accompagner vers un dispositif adapté (UVE, ESAT, FDV, SAVS, milieu ordinaire, Foyer d'ESAT...)

Une pédagogie adaptée

La pédagogie adaptée s'appuie sur les particularités cognitives des personnes accueillies et correspond donc à :

- ✓ Une évaluation précise et incontournable des compétences et fragilités de chaque personne accompagnée.
- ✓ Une structuration physique de l'environnement favorisant des repères spatio-temporels.
- ✓ Des stratégies d'apprentissages spécifiques s'appuyant sur des techniques précises.

Philosophie d'accompagnement

Promouvoir les apprentissages en s'appuyant sur des évaluations précises et régulières ainsi que des mises en situations.

Promouvoir l'intégration en milieu ordinaire autant que possible.

S'appuyer sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles.